

Contribution de Promesses d’Eglise à la deuxième session du synode sur la synodalité

14-04-2024

Promesses d’Eglise s’est mis en marche en 2019 à l’appel du Pape François dans sa lettre au Peuple de Dieu d’août 2018 pour une transformation de l’Eglise mettant fin aux abus d’autorité, de conscience et aux abus sexuels. Fort de la diversité de ses membres, Promesses d’Eglise a deux balises sur son chemin : l’engagement de chaque organisation membre à se transformer et la volonté d’apporter sa contribution à la transformation de l’Eglise à partir de cette dynamique.

NOTRE EXPERIENCE SYNODALE

Dès l’origine de Promesses d’Eglise, nous avons choisi d’inscrire notre démarche dans l’Eglise en entrant en dialogue avec les évêques à la recherche d’une juste relation synodale. Nous avons également voulu, dès nos premiers pas, nous interroger sur le sens de la synodalité : avec l’aide de théologiens et en partant de l’expérience de gouvernance de nos mouvements, nous avons longuement exploré l’importance de l’écoute et de la participation de tous les baptisés à la vie de l’Eglise. Nous en avons tiré un bel outil pédagogique, l’arbre de la synodalité,¹ qui peut permettre à d’autres de s’interroger sur leur propre démarche.

Par la suite notre démarche a trouvé naturellement sa place dans le mouvement synodal dont le Pape a donné le signal en 2021 lorsque la Conférence des évêques nous a demandé une contribution à la première étape du synode. La méthode de consultation de tous nos membres qui s’est achevée par un temps de conversation spirituelle a porté des fruits au-delà de la contribution réalisée, en nous invitant à poursuivre un chemin plus synodal dans nos mouvements et au sein de notre collectif.

Signe de ce dynamisme, les 25 mouvements qui avaient répondu à l’appel en 2018 sont aujourd’hui 45.² Ils témoignent d’une large diversité de sensibilités ecclésiales, de tailles et de modes de gouvernance et nous avons fait l’expérience des joies et des difficultés de marcher ensemble.

La découverte mutuelle de mouvements qui ne se connaissaient pas, voire qui avaient une vision stéréotypée les uns des autres, la capacité à se parler et à avancer ensemble sont reconnues par tous comme des richesses, un soutien pour les mouvements membres et la manifestation d’un lieu d’Eglise où les différences ne font pas peur, où le dialogue est possible et où la communion est une espérance.

Mais nous avons également pris conscience du défi que représente cette diversité, défi qui est d’ailleurs celui de l’Eglise tout entière. Ainsi avons-nous connu des déceptions et des questionnements sur notre projet et sur notre capacité à poursuivre notre contribution à la transformation de l’Eglise.

Ce fut le cas lorsqu’après les révélations de la Ciase sur les abus dans l’Eglise en France et leur caractère systémique, un certain nombre de nos membres ont douté de la volonté de notre Eglise à prendre des mesures suffisantes. Nous n’avons pas su trouver les moyens de porter à ce moment-là une parole publique commune pour dire à la fois notre déception et notre volonté de nous engager nous-mêmes dans cette lutte. C’est également le cas quand un mouvement quitte le collectif, introduisant en nous le doute sur notre capacité à affronter des désaccords, à les exprimer et à chercher des consensus créateurs de communion. A cet égard nous avons la chance de compter parmi nous un mouvement œcuménique, la Communauté du Chemin Neuf, dont l’expérience peut nous aider à apprendre comment prendre des décisions par consensus.

Aujourd’hui, notre participation à cette nouvelle étape du synode se nourrit à la fois de notre expérience en tant que collectif et de l’expérience des mouvements qui en sont membres. Elle s’appuie sur la diversité de nos expériences et notre recherche d’un cheminement commun et s’attache aux points mis en lumière par le rapport de la session d’octobre 2023 du synode: la coresponsabilité et l’élargissement de la démarche synodale.

¹ A voir sur le site www.promessesdeglise.fr

² Voir la liste sur le site www.promessesdeglise.fr

NOS PROPOSITIONS

I. Trois propositions issues de notre expérience et de notre réflexion

1. Élargir la démarche synodale aux périphéries

Dès son origine PE a rassemblé des mouvements et associations dont la raison d'être est la rencontre avec une grande diversité de publics : jeunes, personnes en grande précarité, personnes handicapées, personnes en grande pauvreté des pays en développement, migrants, personnes divorcées, remariées. Nous avons encore beaucoup de progrès à faire pour que ces publics deviennent réellement acteurs de notre démarche. Mais nous disposons là de réels leviers pour les toucher.

Nos mouvements accueillent également de plus en plus de personnes éloignées de l'Eglise mais sensibles à nos valeurs et en recherche de spiritualité. Ils peuvent être des lieux de découverte de Dieu. L'expérience très diversifiée de nos membres montre que cet accueil nécessite :

- Des petites communautés, où les personnes font l'expérience d'un accueil fraternel inconditionnel, qui leur redonne confiance et peut leur faire (re)découvrir l'Amour du Christ ;
- Un travail des communautés paroissiales et des mouvements et associations pour s'ouvrir à l'accueil de l'altérité et au partage des responsabilités.

⇒ **Proposition 1** : Les mouvements et associations réunis dans Promesses d'Eglise souhaitent que des actions pastorales diversifiées soient mises en place à l'intention de ces personnes en périphéries ou en recherche. Ils sont disposés à partager leur expérience et à s'investir pour favoriser l'entrée de nouveaux publics dans la démarche synodale aux niveaux local et national.

2. Développer la coresponsabilité différenciée

Nous avons travaillé la proposition 9 de notre première contribution de juin 2022 sur l'autorité partagée et la coresponsabilité³. Nous en tirons une proposition qui permettrait d'élargir la démarche synodale au niveau national.

⇒ **Proposition 2** : Au niveau national, la mise en place d'une instance de dialogue entre CEF, CORREF et une représentation des laïcs, avec des rencontres régulières permettant une lecture commune des signes des temps, des groupes de travail mixtes et des rencontres plénières.

Nous avons également travaillé sur les nouveaux ministères institués et nous en tirons la proposition suivante :

⇒ **Proposition 3** : Dans les diocèses, soutenir activement la mise en place des ministères institués, nouvellement ouverts aux femmes. De plus, beaucoup de mouvements de Promesses d'Eglise souhaitent qu'un ministère de la prédication soit créé permettant que l'homélie puisse être confiée à des laïcs, hommes ou femmes, selon leurs charismes et leurs compétences. Une proposition qui n'est pas partagée par tous.

II. Deux propositions pour favoriser la coresponsabilité locale

1. L'expérience de nos mouvements au niveau national

PE est un collectif de mouvements et associations de laïcs. Nous n'avons donc pas en tant que tel une expérience de coresponsabilité différenciée entre clercs et laïcs, mais nos mouvements membres ont tous une

expérience de recherche de coresponsabilité dans leur gouvernance. Nous avons partagé ces expériences lors de notre dernière rencontre plénière sous la forme d'une conversation spirituelle.

Parmi les multiples expériences qui ont été partagées un exemple mérite d'être signalé car il s'agit de l'apprentissage de la coresponsabilité dans le cadre d'une relation d'autorité. Chez les Apprentis d'Auteuil, le programme « Penser et Agir ensemble » a permis de conférer des responsabilités à des jeunes, dans le respect de la relation d'autorité vis-à-vis des éducateurs. C'est un long chemin pour donner à chacun sa place, écouter sa parole et faire des jeunes les acteurs de leur vie.

Lors de cette écoute mutuelle de nos expériences nous avons perçu que, dans des relations dissymétriques, la coresponsabilité différenciée ne va jamais de soi et qu'elle nécessite :

- Une volonté politique, une inscription dans les structures, un changement des pratiques collectives et des attitudes personnelles ;
- Une fréquente relecture des processus, avec des lieux et des méthodes dédiés, et la conscience que rien ne sera jamais acquis.
- Un temps long où les différents états de vie et niveaux de responsabilité doivent accepter en confiance de se laisser déplacer.

2. Le développement de la démarche synodale au niveau local.

L'engagement synodal de notre collectif de mouvements pose la question du rôle de ceux-ci dans l'Eglise et de notre capacité à être des ferments de synodalité dans les paroisses et les diocèses. Nous travaillons en particulier à la manière dont localement les membres locaux de nos mouvements pourraient être moteurs dans le développement d'un élan synodal de notre Eglise à tous les niveaux afin favoriser son élan missionnaire.

Dans cette perspective, nous suggérons :

- ⇒ **Proposition 4** : Au niveau des diocèses, la mise en place d'un conseil pastoral diocésain élu, avec des mandats et des attributions définis, qui soit un lieu où l'évêque rend compte annuellement et qui reste en place quand l'évêque change.
- ⇒ **Proposition 5** : Au niveau des diocèses, ou de la province, la mise en place de formations à l'écoute, au discernement communautaire, et à une manière de faire synodale.

L'Assemblée plénière de Promesses d'Eglise réunie le 8 avril 2024 a approuvé ces propositions en leur conférant l'ordre de priorité suivant :

- 1. Proposition 2** : Au niveau national, la mise en place d'une instance de dialogue entre CEF, CORREF et une représentation des laïcs, avec des rencontres régulières permettant une lecture commune des signes des temps, des groupes de travail mixtes et des rencontres plénières.
- 2. Proposition 4** : Au niveau des diocèses, la mise en place d'un conseil pastoral diocésain élu, avec des mandats et des attributions définis, qui soit un lieu où l'évêque rend compte annuellement et qui reste en place quand l'évêque change.
- 3. Proposition 1** : Les mouvements et associations réunis dans Promesses d'Eglise souhaitent que des actions pastorales diversifiées soient mises en place à l'intention de ces personnes en périphéries ou en recherche. Ils sont disposés à partager leur expérience et à s'investir pour favoriser l'entrée de nouveaux publics dans la démarche synodale aux niveaux local et national.
- 4. Proposition 3** : Dans les diocèses, soutenir activement la mise en place des ministères institués, nouvellement ouverts aux femmes. De plus, beaucoup de mouvements de Promesses d'Eglise souhaitent qu'un ministère de la prédication soit créé permettant que l'homélie puisse être confiée à des laïcs, hommes ou femmes, selon leurs charismes et leurs compétences. Une proposition qui n'est pas partagée par tous.
- 5. Proposition 5** : Au niveau des diocèses, ou de la province, la mise en place de formations à l'écoute, au discernement communautaire, et à une manière de faire synodale.